

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1978)
Heft: 475

Rubrik: Reçu et lu

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Croissance et emploi : divorce en vue

A l'heure où certains journaux commencent à tenir une chronique régulière de la "crise", en mettant en évidence les licenciements, les mises en chômage, les fermetures d'ateliers annoncées par les entreprises (et pour une information donnée à la presse, combien de décisions dramatiques tues ou camouflées?), le débat public sur les "solutions" envisageables ou envisagées pour résoudre les problèmes posés par les industries en voie de disparition dans notre pays brille toujours par son absence (c'est à peine si on constate que les plus "révolutionnaires" se contentent d'appeler à un engagement accru de l'Etat dans les régions sinistrées).

La gauche du reste ne se signale pas par l'abondance de ses propositions, ni même par celle de ses analyses (théoriques). C'est pourquoi il n'est pas trop tard pour signaler les quelque quatre-vingts lignes publiées par le secrétaire de l'Union syndicale suisse Beat Kappeler dans "La Vie économique" d'octobre (adresse utile : case postale 2170, 3001 Berne) sous le titre "Croissance et emploi".

Sous le couvert de régler leur compte aux experts de l'OCDE (rapport McCracken) qui prétendent, opérant en quelque sorte un "choix de société" pour les autres, "fixer des taux de croissance en décimales et si possible de manière différenciée pour les divers pays et régions alors que les impondérables, jusqu'à présent, ont toujours réfuté de telles précisions", l'auteur jette quelques points de repères qui pourraient bien être des bases pour une approche renouvelée des problèmes de l'emploi par les organisations de travailleurs.

Beat Kappeler, faisant le pari de "rester un peu plus près des réalités" que les dits experts, s'attaque au couple croissance-plein emploi, tenu généralement jusqu'ici comme indissocia-

ble ("le principal souci des revendications en matière de croissance est généralement le maintien du niveau de l'emploi"). Et de noter que dans notre pays, plus encore qu'ailleurs, on ne dispose pas des "leviers précis" qui permettraient de provoquer les bonds souhaités de la croissance; de souligner que "le rendement du travail devrait être influencé par des fluctuations qui dissocient dans une certaine mesure le marché du travail et les hausses de la croissance économique": "en raison de la situation incertaine de ces dernières années, il est en effet probable que les entreprises gardent leur personnel de base d'une part, et d'autre part qu'elles ne procéderont pas immédiatement à de nouveaux engagements si les réserves de travail s'améliorent".

Alors, agir ailleurs et autrement? Le secrétaire de l'Union syndicale suisse plaide pour une politique de réduction de la durée du travail "en tant qu'instrument capable d'influencer le potentiel de main d'œuvre"; bref, on favoriserait la dissociation de la croissance et de l'emploi en mettant au point "rapidement" un programme de réduction de la durée hebdomadaire du travail, de prolongation des vacances, de retraite à la carte, de congés-éducation...

BAGATELLES

Le nouveau "Berner Zeitung" publie des annonces dans la presse publicitaire, en mettant en évidence qu'il occupera la troisième place du point de vue du tirage, après "Blick" et "Tages Anzeiger" mais avant "Basler Zeitung" (110 000 exemplaires) et "24-Heures" (101 000 exemplaires). La "NZZ" (109 000 exemplaires) a-t-elle été volontairement oubliée ou voulait-on faire un geste à l'égard de la Suisse romande?

* * *

Une revue destinée aux jeunes, "Schweizer Jugend" a publié un numéro sur les médias. Pour illustrer un article sur le prix d'un jour-

nal, le rédacteur s'est adressé à plusieurs éditeurs qui ont refusé de donner les renseignements. Deux réponses positives ont été recueillies. "Der Bund" (Berne), tirage 58 000 exemplaires, indique un coût de 60 000 francs par jour. Le "Werdenberger & Obertoggenburger" (Buchs SG), tirage 7710 exemplaires, dépense 8133 francs par jour pour la fabrication du journal. Pour le journal saint-gallois, comme pour d'autres journaux, 25 pour cent des recettes proviennent des abonnements et 75 pour cent de la publicité.

* * *

Titre publicitaire: "Hier zeigt Ihnen die Basler Zeitung, en quelle mesure profonde il se sent eng verbunden avec la vie culturelle und geistig de la Suisse romande." Faut-il traduire? La "Basler Zeitung" a chargé l'agence GKG de lui préparer une campagne publicitaire. C'est, comme beaucoup de travaux de cette agence, un feu d'artifice. La page publicitaire au titre bilingue présente la série intitulée "Portraits aus der Romandie". Les personnalités citées ont été notamment Hermann Hauser — der Monsieur de la Baconnière —, Zouc, Michel Viala, Walter Weideli, Maurice Chappaz, François Simon et Jean Piaget.

* * *

Au Moyen-Age les autorités lausannoises protégeaient les consommateurs. Nous lisons dans l'introduction de Jean-François Poudret de l'ouvrage de Danielle Anex-Cabanis sur "La vie économique à Lausanne au Moyen-Age": "La police du commerce est marquée par deux traits caractéristiques. D'une part, une réglementation abondante, pointilleuse, qui tend à assurer la meilleure qualité au meilleur prix et à avantager les consommateurs par rapport aux revendeurs, les "cossons". D'autre part, l'absence d'organisation professionnelle: les métiers, des bouchers aux avocats en passant par les boulangers, ne sont pas organisés en corporations, mais groupés en confréries au but religieux ou charitable. Ainsi la réglementation de la qualité et des prix émane-t-elle du seigneur-évêque et, dans une moindre mesure, à la fin du Moyen-Age, de la ville."